

## Egon Bahr, Le traité avec l'Union soviétique

**Légende:** Egon Bahr, secrétaire d'État dans le gouvernement Brandt et principal inspirateur de l'Ostpolitik, se félicite de la signature du traité de Moscou entre la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique le 12 août 1970 et insiste sur l'importance fondamentale du traité pour les deux pays et pour l'Europe entière.

**Source:** Bulletin de l'Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

13.08.1970, n° 30. Bonn: Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

"Le traité avec l'Union soviétique", auteur:Bahr, Egon , p. 227; 229.

**Copyright:** (c) Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/egon\\_bahr\\_le\\_traite\\_avec\\_l\\_union\\_sovietique-fr-891ad4d9-02a6-4a86-813b-1e806743326e.html](http://www.cvce.eu/obj/egon_bahr_le_traite_avec_l_union_sovietique-fr-891ad4d9-02a6-4a86-813b-1e806743326e.html)

**Date de dernière mise à jour:** 02/07/2015

## Egon Bahr, *Le traité avec l'Union soviétique*

Vingt-cinq ans après la fin de la guerre, l'Allemagne n'a toujours pas de traité de paix et se trouve divisée. Deux Etats existent en Allemagne. On ne peut dire quand cette situation changera. C'est pourquoi les Quatre puissances ont toujours des droits sur l'Allemagne dans son ensemble et sur Berlin. Il est aussi difficile de prévoir combien de temps encore ils auront et devront conserver ces droits.

La République fédérale d'Allemagne est incluse dans de nombreux traités avec l'Ouest. La R.D.A. est associée à de nombreux traités avec l'Est. On ne changera rien non plus à cela.

La République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique ont vécu des relations de méfiance réciproque, voire d'hostilité, au cours des vingt dernières années et même après l'établissement des relations diplomatiques.

Les deux Etats ont vécu de leurs expériences réciproques. Les deux parties se trouvaient et se trouvent toujours devant la question de savoir si cela doit rester ainsi. Si cela doit rester aussi longtemps que l'Allemagne sera divisée et n'aura pas de traité de paix. Si cela doit rester pour une durée que personne ne peut déterminer. Celui qui répond par un oui à cette question prononce en même temps la condamnation des espérances et des désirs des Allemands qui, dans les deux parties de l'Europe, veulent combler les fossés et se rapprocher enfin les uns des autres.

### **Un succès utile aussi aux autres**

Les gouvernements de la République fédérale et de l'Union soviétique tentent par ce traité et partant de la situation telle qu'elle est d'améliorer les relations réciproques. On peut être assuré que de cette façon un succès non seulement ne causera de torts à personne d'autre mais sera au contraire utile pour beaucoup d'autres Etats et d'autres peuples. Si la paix en Europe devait être plus sûre et la coopération renforcée, alors les frontières actuelles, qui existent en fait, devront être respectées et jouir de l'inviolabilité, même si leur tracé ne nous convient pas du tout.

En réalité, la République fédérale a pratiqué jusqu'à maintenant une telle politique. Il y aura pourtant une différence si elle s'y engage par un traité vis-à-vis de l'Union soviétique et d'autres Etats d'Europe de l'Est. Déjà le gouvernement de la grande coalition avait déclaré que la République fédérale d'Allemagne n'avait de prétentions territoriales d'aucune sorte. Le traité fait maintenant de cette déclaration un engagement. Les actes succèdent aux paroles.

### **Objectif: l'unité allemande**

Mais ces engagements, si sérieux, si sincères et si indispensables qu'ils soient, doivent être limités par deux facteurs:

1. Tant qu'existent les droits des Quatre puissances, la République fédérale d'Allemagne ne peut disposer de ces droits ; même si elle le voulait, elle ne peut procéder à la reconnaissance en droit international des frontières sur le sol allemand. Il n'y a aucun traité de paix et cela entraîne des conséquences.
2. L'objectif de la République fédérale d'Allemagne, tel qu'il se trouve être bien ancré dans la Loi fondamentale et correspondre à notre conviction, demeure l'unité de l'Etat et la libre autodétermination. La réconciliation avec les peuples de l'Est ne peut faire suite à la réconciliation avec les peuples de l'Ouest que si l'objectif d'unité du peuple allemand n'est pas entravé. Dans le cas contraire, l'ancienne méfiance fera place à une nouvelle.

Il serait également faux de croire, si quiconque voulait en donner l'impression, que même après la conclusion de ce traité il n'y aura plus entre la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique de questions litigieuses. Il n'est même pas nécessaire de le justifier. Mais il est dans la logique du traité que pour le règlement de questions litigieuses, de quelque nature qu'elles soient, non seulement la force mais

aussi la menace d'un recours à la force doivent être éliminées. Il est très significatif que le traité élimine des relations entre l'Union soviétique et la République fédérale la référence aux clauses des Etats ennemis. La République fédérale d'Allemagne n'a pas d'influence sur ces clauses. Ici, seule l'Union soviétique devait accomplir une renonciation. Et cette renonciation est entière.

### **Le besoin de paix**

En elle s'exprime la confiance soviétique que la République fédérale d'Allemagne, contrairement à ce qu'on a pu lire et entendre vingt ans durant de la part des organes de presse soviétiques, à la radio et à la télévision, la République fédérale d'Allemagne est un Etat épris de paix. L'Union soviétique et les autres Etats d'Europe de l'Est auront entre autres pour tâche de détruire aux yeux de ceux qui vivent là-bas la caricature qui a été faite de la République fédérale d'Allemagne et de la remplacer par cette autre image qui correspond aux réalités: la majorité écrasante de notre population ne nourrit pas de sentiments d'inimitié à l'égard des peuples de l'Est et souhaite une réconciliation; tous les peuples ont besoin de la paix comme de leur pain quotidien.

C'est seulement quand cessent l'hostilité et la méfiance que peut se créer une telle atmosphère dans laquelle de grands projets de coopération économique peuvent être réalisés. Le marché de l'Europe occidentale, toujours plus compact, trouve en Europe de l'Est des possibilités qui peuvent être épuisées au profit des deux parties si les signaux de l'évolution indiquent la paix et la confiance.

### **Le statut de Berlin**

Pour cela, Berlin doit être libéré d'une situation qui, comme l'expérience l'a montré, peut contribuer à en faire à tout moment une zone où s'exercent des tensions. Il s'agit moins ici de conditions préalables que de la logique des réalités ; personne ne sera en sécurité si Berlin ne l'est pas. Il ne peut y avoir de détente en Europe s'il n'y a pas de détente à Berlin. La conclusion du traité fera progresser les négociations des Quatre puissances. Le gouvernement fédéral, qui, juridiquement parlant, ne possède pas de compétences pour négocier sur Berlin, a des intérêts vitaux pour et à Berlin, et le chancelier fédéral, dont le destin politique est indissolublement lié à cette ville, s'en fait le défenseur. Dans toutes les grandes capitales du monde, on sait cela.

Personne ne peut oublier et n'oubliera que les difficiles négociations avec le gouvernement soviétique n'auraient pas abouti à ce résultat si la République fédérale ne se trouvait pas dans la sécurité de l'Alliance occidentale et n'avait pas négocié sous la protection des Trois puissances. Sans cette base, les négociations auraient été une aventure que personne n'aurait eu le droit de tenter. Sur cette base pouvait être créé un traité qui doit devenir la première pierre pour la confiance et la coopération, en même temps qu'un espoir pour l'Europe.